



SERIE DEPARTEMENTALE

COMMISSION CYCLISME POUR TOUS

Déscentes de série pour la saison 2016

Réunion du 4 novembre 2015

Présents : MM. Marc ANSERMIN Président, Guillaume LIENARD Secrétaire, Mme Evelyne REGULIER, MM. Thierry BILLARD, Daniel TARDIVEAU membres

Représentants des départements :

75 -Christian MASOLA, 77 -Dominique MARCHENAY, 93 -Carmen HAEGEL,
94 -Jean Claude SENEGAS, 95 -Claude GANTOIS

Coueurs autorisés à prendre une licence D2

BOTTINI William	US CRETEIL
CASTILLO Frédéric	VC FONTAINEBLEAU AVON
CORDIN Sébastien	TSA 91
DENIS Kevin	US METRO
EVENOT Patrice	VCA BOURGET
FAHY Cyril	JS FERTE GAUCHER
GANSTER Mathieu	LAGNY PONTCARRE C
GIOVANETTI Bertrand	VC ARPAJON
GUILLEMIN Thierry	EC MONTGERON VIGNEUX
HINSINGER Lionel	ESC MEAUX
MENAGER Loïc	AC ORSAY
MILLET Fabrice	VC ARPAJON
RAPINAT Ludovic	LAGNY PONTCARRE C
TERNUS Alain	VC ARPAJON
VALLEE Stéphane	PEDALE FERTOISE

Coueurs classés dans les 15 premiers du classement annuel D2 et autorisés par l'article 5 de la réglementation régionale à descendre pour la saison 2016

QUETEL Gaston	EC NEUILLY PLAISANCE
BOUTIN Jean François	CMA 93
LINDER Eric	ACVO
DESEQUELLE William	EC NEUILLY PLAISANCE
LEPAGNEZ Henri	EC NEUILLY PLAISANCE

Coueurs autorisés à prendre une licence D3

ABIDOS Eddy	EC NEUILLY PLAISANCE
CHAMBELLAN Jean Marie	US METRO
CHASSAGNE Philippe	VC ST QUENTIN EN YVELINES
GONZO Jean Philippe	VC FONTAINEBLEAU AVON
GRIMAL Hervé	US EZANVILLE ECOUEN
GUEGAN Fabien	OCVO 95
GUERIEL Sylvain	US EZANVILLE ECOUEN
GUIGNARD Christophe	JS FERTE GAUCHER
HUET Sébastien	VC FONTAINEBLEAU AVON
LE BIHAN Thierry	TEAM BIKE CHAUMONTEL
LEBOEUF Laurent	VC MUREAUX
LEJEUNE Alain	ACCTB SEVRAN
MENARD Nicolas	PAC 95
NATHAN Alain	PARIS CYCLISME OLYMPIQUE
PODESTA Michel	VC ETAMPES
QUESNEL Fabien	LES BLEUS DE France
SASSIER Jean Luc	LE MEE SPORT
SAUDE Philippe	US CRETEIL
SCHAAF Christian	JS FERTE GAUCHER
TROGRIC Mathias	OCVO 95
VERAX Fabien	VC FONTAINEBLEAU AVON
VILLOTEAU Florent	US BOIS ST DENIS

Coueurs classés dans les 15 premiers du classement annuel D3 et autorisés par l'article 5 de la réglementation régionale à descendre pour la saison 2016

FORRAT Guy	EC NEUILLY PLAISANCE
CLEMENT Yvon	LAGNY PONTCARRE C

Coueurs autorisés à prendre une licence D4

ARCHAMBAULT Franck	VC ARPAJON
ARNOULT Pascal	PAC 95
BIELLO Mario	VCA BOURGET
CLAVIER Philippe	STADE DE L'EST PARISIEN
DA SILVA PEREIRA Stéphane	PAC 95
DAVIDOU Jean Pierre	AV THIAIS
DEGOUET Jean Michel	JS FERTE GAUCHER
DOPAZO DURAN Celso	COURBEVOIE SPORT
DUFLOS Serge	SC GRETZ TOURNAN
DUMOULIN Philippe	MELUN CO
FILATRE Eric	COURBEVOIE SPORTS CYCLISME
FREYTTET Christian	EC NEUILLY PLAISANCE
GUILLERAULT Pascal	US EZANVILLE ECOUEN

HAUET Jean Pierre	US EZANVILLE ECOUEN
LEMOINE Emmanuel	EC NEUILLY PLAISANCE
LESGENT Jean Philippe	LAGNY PONTCARRE C
MAURICE Michel	ROUE OR CONFLANAISE
MILLET Frédéric	EC VELIZY 78
MONDAMERT Patrick	CC COULOMMIERS
NICOLLE François	AS CHEMINOTS ET VILLENEUVOIS
PAYRAT Patrick	PAC 95
SAMSON Patrick	CSM CLAMART
TOURBIER Romain	VC ST MAMMES
VALOISE Louis Félix	PAC 95
VAUZELLE Patrick	US ALFORTVILLE

Coueurs classés dans les 15 premiers du classement annuel D4 et autorisés par l'article 5 de la réglementation régionale à descendre pour la saison 2016

AIZPURU René	EC NEUILLY PLAISANCE
BOEUVE Gérard	EC MONTGERON VIGNEUX
CAILLIERE Guy	AS CORBEIL ESSONNES
DUCHENE Alain	LAGNY PONTCARRE C
GIROUX André	CMA 93
JEANNE Michel	JS FERTE GAUCHER
MARIE James	JS FERTE GAUCHER
PEAN Patrick	SC GRETZ TOURNAN
RENAUD Dominique	AAOC WISSOUS
ROUX Jean Paul	LAGNY PONTCARRE C
VENET Patrice	UC BORDS DE MARNE

Les autres demandes de rétrogradation n'ont pu être prises en considération, compte-tenu :
soit que l'âge ne correspondait pas à la série demandée;
soit par manque de participation;
soit par un capital points trop élevé;
soit pour une montée en 3ème catégorie en 2015;
soit pour fausse déclaration;
soit classé dans une catégorie supérieure dans les fédérations affinitaires

NOTA: tous les coureurs concernés par une descente de série en 2016 sont assujettis à l'article 16.02.010 de la réglementation fédérale soit :
Après avoir bénéficié d'une descente de 3ème catégorie en Pass'Cyclisme D1 ou de l'un des niveaux Pass'Cyclisme au niveau inférieur, toute victoire obtenue à tout moment dans la saison implique la remontée immédiate dans le précédent niveau.